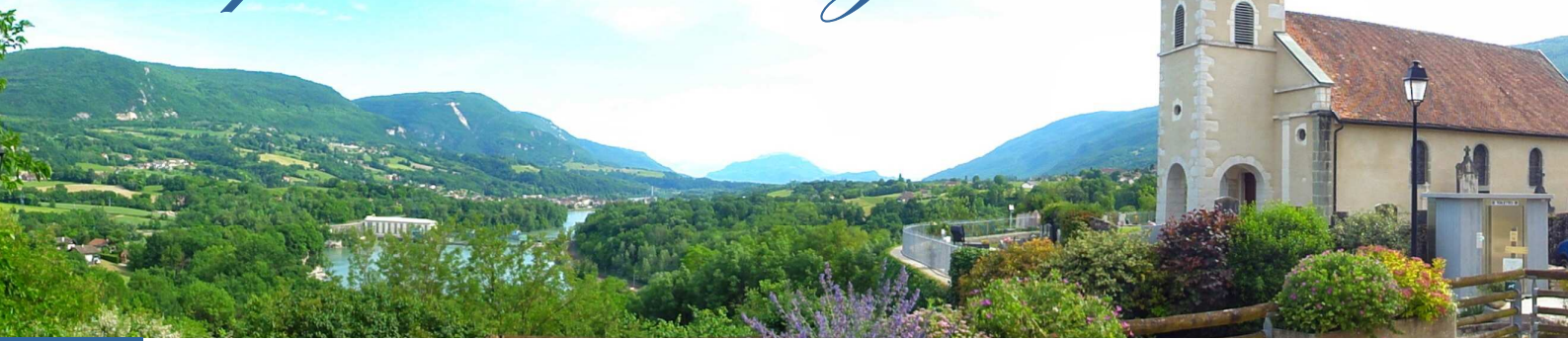


Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

L'année 2022 touche à sa fin.

Si la période est traditionnellement propice aux réunions de famille et aux plaisirs de la table, elle est aussi l'occasion de faire un rapide bilan des douze derniers mois écoulés. Et s'il est un mot qui revient pour qualifier l'année qui s'achève, c'est sans aucun doute : sécheresse.

Nous avons pu nous rendre compte à quel point il était primordial de gérer au mieux notre ressource, ce qui commence par le maintien d'un réseau d'eau potable en bon état. Il y a un an je vous informais de travaux qui allaient être programmés sur notre réseau, entre le captage de l'Arbépin et le réservoir de Veytrens : ceux-ci sont en cours de réalisation.

Autre sujet d'actualité en lien avec l'environnement : la gestion des déchets, qui va connaître des bouleversements sur notre commune en début d'année prochaine.

Dans les toutes prochaines semaines seront mis en place les grands conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères résiduelles. Le tri sélectif va également évoluer puisque tous les emballages devront dorénavant être jetés dans les bacs jaunes prévus à cet effet. Le but de ces changements est de limiter le coût d'exploitation, et de simplifier le tri pour mieux valoriser les déchets.

L'environnement est également pris en compte, via l'installation de panneaux photovoltaïques et de récupérateurs d'eau de pluie, dans notre projet de bâtiment technique et de salle communale dont le permis de construire vient tout juste d'être accordé. Le Conseil municipal a délibéré pour lancer les appels d'offres. Même si de nombreuses étapes restent à franchir avant que le bâtiment ne sorte de terre, le projet avance. Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du Conseil municipal pour son engagement sur tous les dossiers en cours.

De la même façon je remercie toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour maintenir du lien social, à commencer par les employés municipaux, mais également les membres du Comité communal d'action sociale qui ont organisé le repas de fin d'année des seniors il y a quelques jours, et les différentes associations de la commune qui nous offrent de nombreux moments de convivialité.

Et parce que les moments conviviaux sont précieux, surtout dans le contexte actuel, je vous propose de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux prévue le samedi 7 janvier à 17h00 dans la salle communale, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire. Et d'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes, et une année 2023 remplie de bonheurs et surtout de santé,



Rémi PONCET, Maire de BASSY

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à l'occasion de la nouvelle année aura lieu le **samedi 7 janvier 2023 à 17h00**, à la salle des fêtes de Bassy.

Pour rappel cette cérémonie n'avait pu être organisée ni en 2021 ni en 2022 compte-tenu du contexte sanitaire de l'époque. Pour pallier cette annulation, une vidéo avait été mise en ligne sur le site internet de la commune.

La cérémonie des vœux de 2023 sera donc la première du mandat à être organisée en présence des basseyrannes et des basseyrans, ce dont le Maire et les conseillers municipaux se réjouissent ! Le verre de l'amitié viendra clôturer ce moment privilégié dans la vie de la Commune.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre, M. Rémi PONCET, Maire de Bassy, Mme Sophie COLAS, Maire de Challonges, Mme Marie-Françoise GALIMONT, Première adjointe d'Usinens accompagnés d'élus des trois communes, M. Pierre BAGGIACHI, Président de la section locale de l'UNC Alpes AFN, MM Thierry DERVAUX et Maxime MULTIN, ancien et nouveau Chefs de centre à la caserne de pompiers de Seyssel 74, M. Thierry DONAIN, Commandant de gendarmerie, et les porte-drapeaux se sont retrouvés devant le Monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale et rendre hommage à tous les soldats morts pour la France.



Les écoliers ont participé à la cérémonie

Cette cérémonie a réuni une assistance nombreuse. Après la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M. Rémi PONCET et le discours de M. Pierre BAGGIACHI, les enfants de l'école, encadrés par leurs institutrices, ont interprété la Marseillaise.

La Commune tient à remercier les parents et les enseignants qui ont permis aux écoliers de participer à cette cérémonie, permettant ainsi de pérenniser le devoir de mémoire.

UN REPAS DE FIN D'ANNÉE FESTIF POUR LES SÉNIORS

Le mercredi 23 novembre, les seniors de plus de 65 ans de Bassy, leurs conjoints et les employés municipaux ont été invités par le Comité communal d'action sociale à partager un moment de convivialité. Après plusieurs approches de restaurateurs par Sophie DEREYMEZ, conseillère municipale membre du CCAS (merci à elle !) le comité a choisi d'accueillir les aînés de l'autre côté du Rhône, plus précisément à l'Auberge Haylton d'Anglefort.

Le menu appétissant (poulet jaune de l'Ain, gratin à la crème de Bresse) a incité plus de 50 personnes, dont notre doyen M. Louis CLERC âgé de 104 ans, à répondre favorablement à l'invitation, et à passer tous ensemble un après-midi gai et chaleureux, en dépit d'un ciel pluvieux.



Rémi PONCET au côté de Louis CLERC, doyen de la commune



Le repas s'est terminé en chansons

Après avoir fait honneur à la cuisine du Chef, les convives ont passé en revue quelques monuments de la chanson française, avant de finir par le traditionnel Chant des Allobroges.

Quant aux séniors qui n'ont pas pu participer au repas, ils ne seront pas oubliés et recevront juste avant les fêtes un colis de Noël.

LE CONCERT D'HIVER À L'ÉGLISE

Le concert d'hiver organisé par la Municipalité et réunissant les chorales « Les Arts des Champs » d'Anglefort et « La Clé des Chants » de Seyssel a eu lieu en l'église de Bassy le samedi 10 décembre. Ce concert, auquel ont participé plus de 50 choristes, avait pour but de recueillir des fonds pour la restauration du tableau d'Agostino MASUCCI représentant une scène de l'Annonciation, qui a pendant très longtemps été accroché dans l'église.

Plus de 100 personnes ont répondu à l'appel et sont venues assister à ce spectacle au cours duquel les deux chorales ont repris une quinzaine de standards de la chanson française et internationale, avant de finir par un chant de Noël de circonstance.

La participation était libre et a permis de recueillir, avec la vente de boissons et de pâtisseries, près de 900 € de bénéfices qui seront intégralement affectés aux travaux et à la mise en valeur du tableau.



La Chorale « Les Arts des Champs »



La Chorale « La Clé des Chants »

Nous souhaitons donc remercier très chaleureusement Mme Christine SALERNO, Présidente et cheffe de chœur de la Chorale « La Clé des Chants », Mme Josette GRABIT, Présidente, et Corinne TARDY, Cheffe de chœur de la Chorale « Les Arts des Champs », tous les choristes, la paroisse et son représentant M. Jean-François ABRY pour avoir permis la tenue de ce concert, le Foyer rural d'Usinens pour le prêt des bancs, tous les pâtisseries et pâtisseries ayant mis leur talent à contribution, le CBL et Le Monde Allant Vert pour leur précieux appui organisationnel, les employés communaux pour le temps qu'ils ont réussi à

dégager afin de nous aider, et tous les membres des comités Communication et Environnement qui ont travaillé sur cet événement depuis plusieurs mois.

Au-delà de la restauration de ce tableau, c'est donc une belle aventure humaine qui s'est mise en place autour de ce projet, prouvant si besoin était que le dynamisme et la solidarité sont des valeurs bien présentes dans notre commune !

TOURNAGE DU FILM « AUTOMNE 43 »

Les 15 et 16 octobre, le réalisateur haut-savoyard Joël BAUD a tourné quelques scènes de son long métrage "Automne 1943" à Bassy, dont voici le synopsis : *1943, dans une petite bourgade de France. Au cœur d'une forêt, Anna, la jeune boulangère du village, découvre un soldat allemand blessé et décide de lui venir en aide. Son destin va se retrouver fortement perturbé par les tragiques événements de la Seconde Guerre mondiale. Traquée par les Allemands, elle verra ses proches massacrés par l'envahisseur et rejoindra la Résistance. Elle devra affronter bien des obstacles pour sauver l'homme qu'elle aime.*

Avec dans les rôles principaux : Agnès SORAL, Virginie JANELAS, Derek ROBIN, Simon PELLETIER et Christian WALDMANN. Venant de Bassy, Stéphane LAVIT, son fils Anthony LAVIT et Frédérique GAY ont également pris part à ce tournage en tant qu'acteur et figurants. Stéphane, en plus de jouer, était également responsable des costumes et des décors.

Le tournage s'est déroulé sur deux jours : le premier dans le cadre du château et de son parc pour des scènes avec l'armée allemande, et le second vers la petite Craze, où avait été reconstitué un camp de Maquisards.



Tournage d'une scène dans le parc du château

Les dernières scènes du film devraient être tournées au début du printemps, pour une sortie envisagée fin 2023/début 2024. Une projection pourrait être programmée à Bassy à ce moment-là.

Nous remercions la Municipalité de Bassy pour le prêt de la salle des fêtes et sa confiance, M. le Maire Rémi PONCET, M. Gilles CHATELAIN, M. Laurent MALCAYRAN pour la communication et la publicité, le restaurant « la Grange », les chasseurs pour nous avoir laissé les bois le temps d'une journée, Mme Bernadette JACQUEMIER pour son aide lors de la recherche de décors, et bien sûr M. Claude REYREN pour nous avoir ouvert les portes de son château.

Stéphane LAVIT et toute l'équipe du film

PROJET DE DOCUMENTAIRE SUR LES LAVOIRS DE LA COMMUNE

Lors de la Ronde des lavoirs organisée au mois de septembre, les histoires et les anecdotes sur les bassins qui ont ponctué la balade ont beaucoup plu aux participants.

C'est pourquoi nous songeons à travailler sur le projet (un peu fou ?) d'un documentaire sur les lavoirs et abreuvoirs de Bassy, qui nous permettrait de conserver sur un support audiovisuel tous ces témoignages, ainsi que d'autres que nous pourrions recueillir auprès de personnes n'ayant pas pu participer à la Ronde.

Nous allons donc commencer à collecter des informations et des documents concernant les lavoirs et les abreuvoirs de la commune, et identifier les personnes qui pourraient apporter leur témoignage sur ce patrimoine bassetan.



Le « Vieux Lavoir »

Si vous souhaitez participer à cette démarche, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE À VEYTRENS-D'EN-HAUT

La conduite d'eau potable entre le captage de l'ARBEPIN et le réservoir de VEYTRENS d'en haut étant vétuste, son changement a été programmé. Les travaux ont été confiés à l'entreprise DEGEORGES TP.

Le chantier a débuté fin novembre 2022 et se poursuivra jusqu'au branchement définitif, prévu au printemps 2023.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Bien que la Commune se soit engagée, dès le mois de mars dernier, dans une politique de limitation des dépenses énergétiques en procédant à l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h30, il a été décidé de maintenir les traditionnelles illuminations de Noël.

Celles-ci seront toutefois éteintes la nuit, en même temps que les autres luminaires de l'espace public. Les lavoirs du Fond du village et du Monuments aux Morts seront de nouveau mis en valeur ainsi que, et c'est une nouveauté, celui du Pèse-Lait à Veytrens.



Le Lavoir du Pèse Lait mis en valeur

INAUGURATION DE BIOMÉTHA'VERNE

L'unité de méthanisation Biométhà'Verne a été inaugurée le samedi 3 décembre en présence de M. Christophe-Alexandre PAILLARD qui représentait le Préfet, M. Cyril PELLEVAT sénateur et élu à la Région, Mme Virginie DUBY-MULLER député et conseillère départementale, ainsi que Christian VERMELLE, vice-président de la Communauté de communes Usses et Rhône délégué à l'économie, et de nombreux autres élus locaux.



De nombreux élus ont assisté à l'inauguration

Pour rappel, ce site de méthanisation, déjà en fonctionnement depuis quelques mois, produit du biogaz et des reliquats appelés digestats à partir d'effluents d'origine agricole (fumiers...) et de cultures intermédiaires à vocation énergétique. Le gaz produit est par la suite injecté dans le réseau de distribution de GRDF pour la consommation résidentielle et l'alimentation des véhicules en GNV/GNL ; quant aux digestats, ils permettent de remplacer les engrais de synthèse.

LA SÉCHERESSE SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

La ressource en eau a été très durement touchée par la sécheresse en 2022, avec un niveau de déficit hydrique qui n'avait pas été constaté depuis de nombreuses années. C'est pourquoi plusieurs arrêtés préfectoraux ont été pris au cours des derniers mois, afin d'adapter les usages de l'eau à la disponibilité de la ressource.

Un arrêté « vigilance » a été pris dès le 19 mai, suivi le 9 juin d'un arrêté « alerte », l'étiage estival s'amorçant alors avec plus d'un mois d'avance. Des premières restrictions ont alors été imposées aux usagers. La situation s'est encore dégradée en juillet, en raison d'une très faible pluviométrie. Sur juillet et août, le **Syr'Usses** a réalisé des relevés de débits dont les résultats se sont révélés très préoccupants. Le seuil d'alerte sécheresse a été réévalué en « alerte renforcée » le 19 juillet, puis en « crise » le 5 août.



Les précipitations et la baisse des températures enregistrées au mois de septembre ont permis au bassin versant des Usses de repasser en « alerte renforcée ». Toutefois, le niveau des nappes souterraines était encore bas, et des ravitaillements en camion-citerne étaient nécessaires pour alimenter en eau potable certaines communes. Ce n'est que courant novembre que la situation s'est améliorée de façon plus marquée, du fait des épisodes pluvieux qui, conjugués à une forte réduction des besoins en eau de la végétation, ont permis de commencer à recharger les nappes souterraines. Aussi, le secteur des Usses est-il passé du stade "alerte" au stade "vigilance", avec une abrogation de la limitation des usages de l'eau.

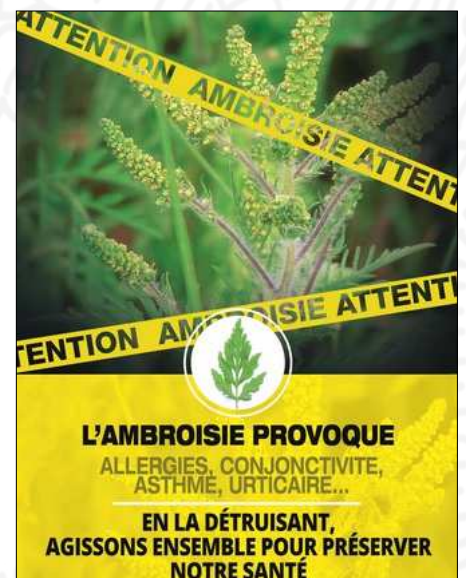
La situation globale sur le bassin versant des Usses et son évolution au cours des prochaines années n'en demeurent pas moins préoccupantes. Soyons vigilants et préservons cette ressource dont nous avons pu, si besoin était, mesurer à quel point elle est précieuse.

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES PLANTES INVASIVES

Les communes de Bassy, Challonges et Usinens ont organisé une soirée d'information sur les plantes exotiques envahissantes le vendredi 7 octobre à la salle des fêtes d'Usinens. Mme PLAVET, animatrice de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, a sensibilisé le public sur l'ambrosie (seule espèce végétale réglementée), la renouée du Japon et le buddléia, très présents sur le territoire.

Pour rappel, il est attendu qu'**en 2050 la moitié de la population soit allergique à l'ambrosie**. C'est pourquoi, dans le prolongement de cette soirée d'information, il est envisagé d'organiser, toujours en collaboration avec FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, une réunion de terrain pour apprendre à identifier et à gérer l'ambrosie. Celle-ci devrait avoir lieu sur la période juin/juillet 2023. Nous vous communiquerons la date dès qu'elle sera fixée.

MM. Gilbert BENASCONI et Pierre BOSONIN sont les référents « ambrosie » pour la commune de Bassy. Toutefois, il est important que le plus grand nombre soit capable d'identifier cette plante pour pouvoir la repérer et signaler sa présence via la plateforme dédiée (<http://www.signalement-ambrosie.fr/>).



TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !



Accélérateur de valorisation !



VERS MOINS DE POLLUTION...

Une fois vos emballages triés, les recycler permet de réutiliser la matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle ! Le recyclage permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau et même des sols. En effet, l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matières premières est très polluante. Le recyclage favorise aussi d'importantes économies d'énergie.

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Journaux et magazines Prospectus et catalogues Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Ordures ménagères

Objets en plastique

Vaisselle cassée

Tissus sanitaires

MISE EN PLACE DES CONTENEURS « GROS VOLUMES »

La commande par la Communauté de communes Usse et Rhône des gros conteneurs **d'ordures ménagères résiduelles** destinés à remplacer les bacs à roulettes a été validée cet automne, après avoir été mise en suspens au printemps en raison de la pénurie d'acier et de la hausse des prix qui en a découlé.

Ces nouveaux conteneurs, d'une capacité de 5 m³, seront installés dans le courant du mois de janvier sur les 5 sites retenus il y a quelques mois par la Mairie, et validés par les services techniques de la Communauté de communes (Veyrens d'en Bas / Veyrens d'en Haut / Route de Crie / Parking du CBL / Route des Perrules). Les jours de collecte restent quant à eux inchangés.



Des conteneurs « gros volumes » vont être installés sur la commune

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

La Communauté de communes Usse et Rhône vous propose d'acquérir un composteur individuel. Pour information, on estime **entre 40 kg et 70 kg par an et par habitant** la quantité de déchets organiques jetés à la poubelle alors qu'ils **pourraient être valorisés**.

Le compostage individuel permet :

- de recycler chez soi certains déchets organiques (épluchures, restes de repas, tonte, feuilles mortes...),
- de diminuer la quantité de déchets à éliminer,
- de produire un compost de qualité, complément pour nos massifs ou jardins qui remplace les fertilisants du commerce.

C'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Pour mettre en œuvre ce type de tri et de recyclage, la Communauté de Communes Usse et Rhône vous propose d'acquérir un composteur individuel d'une capacité de 400 litres, moyennant une somme de 30 euros (au 1^{er} janvier 2023). Cette offre est réservée aux habitants de la CCUR, à raison de 1 composteur par foyer.

La réservation d'un composteur s'effectue via le formulaire de contact présent sur le site <https://www.usse-et-rhone.fr> ou par téléphone auprès du pôle Environnement au 04 50 77 93 55.



Le modèle de composteur proposé par la CCUR

COLLECTE DE BOUCHONS AU PROFIT DE « LES BOUCHONS 74 »

"Les Bouchons74" est une association départementale loi 1901, qui a pour missions :

- la collecte, l'acheminement, le tri et l'expédition des bouchons en vue de leur recyclage. Leur valorisation permet de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap,
- la récupération et la redistribution du matériel médical de toute sorte.

Menées conjointement, ces actions participent également à la valorisation des déchets. N'hésitez pas à amener vos bouchons en plastique ou en liège dans les différents points de collecte (dont Carrefour Market à Seyssel).

Plus d'informations sur le site <https://bouchons74.org>.



CHRONIQUE SAUVAGE : LES FUSTIGÉS DE LA MAISON

Si ces chroniques vous invitent généralement à passer le pas de votre porte pour observer dehors, cette fois c'est votre intérieur que je vous invite à scruter. Votre maison est un véritable écosystème, formé par une communauté d'êtres vivants en interaction avec leur environnement et développant un dense réseau de dépendances (si, si !), d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le maintien et le développement de la vie. Alors ne focalisez pas tout de suite sur les photos de cet article et laissez-vous surprendre par les informations suivantes, qui tentent de rendre justice à ces bestioles pleines de pattes qui n'ont de démoniaque que leur aisance et leur vélocité à se faufiler et grimper n'importe où. Jaloux que nous sommes !

Vous avez vu du coin de l'œil, alors concentré sur votre émission préférée, traverser à toute allure, une créature sombre et gigantesque, qui a disparu dans la cuisine. Alors que vous allez vous servir un verre d'eau, elle est là, dans l'évier et vous arrache un sursaut et un cri pas si étouffé que ça. Une fois vos esprits retrouvés, vous reconnaissez la tégénaire, l'araignée des maisons. Vous prenez alors un verre que vous renversez sur l'animal pris au piège, glissez une feuille de papier dessous pour faire sortir l'araignée de son piège et lui laissez reprendre son chemin sur le parquet...Non ?... Dommage, car la tégénaire débarrassera votre maison des blattes, fourmis, mouches, moustiques qui se prendront dans sa toile en entonnoir où elle se cache et capte les vibrations des insectes trop aventureux. Elle a peu de prédateurs mais les jeunes peuvent se faire manger tout cru par un cousin, le pholque qui n'hésitera pas à laisser une ou 2 pattes dans cette lutte. Il aura pris soin auparavant de les envelopper dans un cocon de soie, d'injecter des sucs digestifs qui dissolvent les chairs de la proie avant qu'il ne les aspire. Charmant n'est-il pas ? Paradoxalement, le pholque bénéficie d'une meilleure acceptation dans nos maisons, faisant de l'araignée le symbole d'une maison saine. C'est vrai, les araignées n'aiment ni le chaud, ni l'humidité, ni les lieux trop confinés. Alors si elles vous gênent, ne les mettez pas dehors, elles en mourraient, mais laissez-les évoluer à la cave ou au grenier, là où vous ne les verrez que peu.



La tégénaire
(Crédit photo : Arachnofolies.ch)

Enfin, je termine votre supplice avec la très impressionnante scutigère, pas son aspect limite « délit de faciès », faisant partie de la confrérie des « trop de pattes », pardon, des mille-pattes. Plutôt discrète parce que nocturne, ce qui n'arrange rien à sa réputation, sa rencontre est le plus souvent fortuite lors de l'éclairage d'une pièce par exemple. L'effet de surprise passé il s'ensuit généralement une fuite éperdue de la malheureuse bestiole lucifuge...et une prudente réserve du non initié ! Le monstre part simplement à la chasse aux bestioles qualifiées de "domiciliaires", telles que les mouches, blattes, « poissons d'argent », mites, moustiques, araignées, cloportes ...et j'en passe !



La scutigère
(Crédit photo : [Antho-https://galerie-insecte.org](https://galerie-insecte.org))

Aucune de ces créatures ne s'attaque à l'homme sauf en défense si vous la retenez prisonnière au creux de la main mais je ne pense pas que vous y avez même songé. Pour guérir une folle crainte de ces animaux, mettez-les dans une boîte-loupe et observez-les avant de la relâcher : le détail de la coloration, des appendices, la multitude des articulations, amusez-vous à compter les yeux, les pattes. Voilà une idée de cadeau pour les plus jeunes et les plus timides envers cette faune de nos maisons, c'est de circonstance ! Mais ne jouez plus de la pantoufle. Comme toutes les espèces animales, elles ont un rôle dans l'équilibre des écosystèmes, y compris celui de nos foyers !

Bonnes fêtes et bonne année en compagnie de tous vos proches à 2, 4 pattes et plus encore !

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Soirée-débat autour du documentaire « Secrets toxiques »

Près d'une trentaine de participants a assisté au ciné-débat autour du documentaire « Secrets toxiques », organisé par notre association le jeudi 10 novembre à USINENS, en présence de du 3^{ème} adjoint de la commune, M. Hugues PERROT, et du réalisateur, M. Andy BATTENTIER.



Hugues PERROT, Gérard LAPERRIERE et Andy BATTENTIER lors de la soirée-débat.

L'objectif de ce documentaire est de demander à ce qu'une réelle évaluation des produits pesticides soit réalisée, les protocoles de vérification actuels par les agences européenne et française de sécurité sanitaire étant assez lacunaires et sous-estimant leur toxicité réelle. La projection s'est prolongée par des échanges avec les participants dont des agriculteurs, portant sur les origines des défaillances dans le processus d'homologation, les conséquences de l'arrêt hypothétique de l'utilisation des pesticides sur les rendements des cultures, et sur le modèle agricole qui pourrait être envisagé sans avoir recours à ces produits.



Atelier « nichoirs »

Le 26 novembre a eu lieu l'atelier nichoirs, auquel une quinzaine de personnes a assisté. Un grand merci à tous les participants et surtout à Pierre DEREYMEZ qui nous a accueilli dans son atelier pour construire les nichoirs après avoir découpé et pré-troué les pièces de bois qu'il ne nous restait plus qu'à assembler ! Pour ceux n'ayant pu être présents, allez sur notre site internet (rubrique « animations ») : vous pourrez y récupérer des informations pour accueillir et aider les oiseaux à nicher au printemps prochain !



Calendrier

- **Jusqu'au 8 janvier** : commande groupée « Plants de pommes de terre » (pour les adhérents)
- **Samedi 28 janvier** à 14h : atelier « Observation à la mangeoire » – Bassy (lieu à préciser)
- **Vendredi 17 février** à 20h : conférence « Amis et ennemis de nos jardins » – Bassy (CBL)
- **Fin février / début mars** (date à définir) : atelier tressage de saules vivants
- **Samedi 4 mars** de 9h à 13h : Troc graines / troc plantes – Seyssel (La Grenette)
- **Samedi 11 mars** de 14h à 16h : atelier « Taille des rosiers » – Bassy
- **Fin mars / début avril** (date à définir) : Formation taille des arbres fruitiers à Poisy, organisée par les Croqueurs de pommes de Haute-Savoie (3h de théorie, 3h de pratique. Coût adhérent : 10 €)

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr ou sur le site : www.lemondeallantvert.fr

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année,

DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO

L'assemblée générale a eu lieu le 05/10/22. Les membres du bureau restent inchangés, à savoir : Brigitte MÉTRAL, présidente et Barbara MATHEZ, trésorière. Marie MACHADO continue d'organiser les séances de sophrologie : elle va poursuivre également sa propre formation. Le groupe s'est séparé de 3 personnes venant de Chanay qui ont créé leur propre association dans leur village. Mais Bassy Sophro a également procédé à 3 nouvelles inscriptions.

Pour rappel, la sophrologie est une activité qui apporte, entre autres : détente, apaisement, corporalité, confiance en soi, libération du négatif... Les séances ont lieu le mercredi, les semaines paires, dans la salle des associations. Contact: sophrologie.mm@gmail.com

Sophronisants ou pas, passez une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes !

Brigitte METRAL

LE MOT DU SOU DES ÉCOLES

Le Dimanche 27 novembre a eu lieu à Bassy la vente de diots à emporter. Quelques chiffres : 600 repas ont été vendus pour les "diots 2022", soit 1200 diots. Les bénéficiaires serviront à financer les différentes sorties scolaires des 3 écoles du regroupement.

Nous vous attendons à nos traditionnelles manifestations : venez nombreux !!!

- 28 janvier : Moules frites à Usinens
- 7 avril : Carnaval des enfants à Challonges
- 17 juin : Fête de l'école à Challonges

Les membres du SOU des écoles vous souhaitent une belle et heureuse année 2023 !!!



LE MOT DE L'ACCA

Pour commencer, je tiens à remercier Alexandra pour sa présence lors du Dimanche à la chasse qui s'est déroulé le dimanche 16 octobre 2022, et qui l'a motivée pour passer son permis de chasse.

Je souhaite aussi remercier les personnes qui se sont mobilisées ce jour-là et les suivants pour rechercher nos chiennes. Elles ont finalement été retrouvées 15 jours plus tard, saines et sauves bien qu'affaiblies, grâce aux indications de Mme Reine DEREYMEZ qui les avait aperçues : un grand merci à elle également. Par ailleurs nous avons eu des preuves d'un potentiel vol : nous devons donc désormais rester plus que vigilants.

Nous avons mis en place une tombola avec, pour premier lot, un panier garni de produits locaux. Celle-ci prendra fin aux alentours de Noël... bonne chance à tous !

Nous avons mis en place une tombola avec, pour premier lot, un panier garni de produits locaux. Celle-ci prendra fin aux alentours de Noël... bonne chance à tous !

Je profite de ce mot pour vous informer d'un autre événement qui aura lieu le week-end du 29 et 30 avril 2023 sur la commune de Bassy. Il s'agit d'un Ball Trap, organisé par l'ACCA. Nous sommes actuellement en pleine préparation, mais nous vous garantissons bonne humeur et convivialité.

D'ici là passez de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Dimanche à la chasse

Lucas SOURZAC et toute son équipe

LE MOT DU CBL



Rallye Historique du Pays de Seyssel

Nous étions dans les starting-blocks pour cette 5^{ème} édition du Rallye Historique du Pays de Seyssel, prévu le samedi 15 octobre. Mais la pénurie de carburant a contraint l'ASA Mont des Princes à l'annuler. Nous comprenons cette décision, et nous avons pu limiter les pertes. En espérant son retour l'an prochain.

Assemblée générale du CBL

Le vendredi 25 novembre s'est déroulée notre Assemblée générale annuelle durant laquelle nous avons présenté le bilan moral et financier de notre association, qui est très positif. Les membres de notre conseil d'administration restent inchangés.

Nous avons évoqué le calendrier pour 2023 (voir ci-contre) et émis le souhait d'organiser une sortie en car ouverte à tous, sur une journée. Spectacle, marché de Noël, visite de Gruyère... plusieurs idées à étudier ! N'hésitez pas à nous faire vos propositions, vous avez certainement des idées plein la tête, partagez-les avec nous !

Cette assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié. Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire les membres du bureau. Nous remercions les bénévoles, les président(es) d'associations, les représentants de la mairie, présents lors de notre assemblée.

PROJETS ET DATES A RETENIR

Vendredi 20 Janvier : Soirée Jeux

Dimanche 2 Avril : Vide Grenier

Vendredi 5 Mai : Rando 'Nuit

**Vendredi 2 Juin : 1^{er} ApéRosé
(Autres dates à définir)**

Samedi 1^{er} Juillet : Festivité d'été

En attente de date : Rallye Historique

Fin Novembre : Assemblée Générale

Décembre : Noël des enfants

Noël des enfants de Bassy, Challonges et Usinens

Comme chaque année, nous avons organisé ce dimanche 11 décembre un après-midi récréatif pour les enfants du regroupement scolaire. Les enfants de Bassy ont été invités à des ateliers "bricolage de Noël", suivis d'une saynète de Noël proposée par la troupe du Théâtre des Bords du Rhône, pour accueillir le Père Noël qui a gâté tout ce petit monde avec une surprise !

Les enfants de Challonges et d'Usinens nous ont rejoints pour le goûter de Noël et la "boum" organisée dans la salle communale. Un moment de joie et de partage pour terminer cette année dans un bel esprit de Noël !



Le Père Noël à la rencontre des enfants

Notre prochain rendez-vous : la soirée jeux

Rendez-vous le **vendredi 20 janvier dès 20h** à la salle communale pour une soirée autour de jeux de cartes et de société. Ouverte à tous, petits et grands, nous mettrons à votre disposition nos jeux de société, mais vous pourrez également apporter les vôtres, pour les faire découvrir et partager.

Nous profiterons de cette soirée pour vous offrir une part de galette, et une buvette avec boissons froides ou chaudes sera installée. Venez nombreux pour bien démarrer l'année 2023 !

D'ici là toute l'équipe du C.B.L vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année. **Merci à tous pour votre présence lors de nos manifestations !!!** Prenez soin de vous.

L'équipe du CBL

ON SE PRÉPARE POUR NOËL ! (PAR LES ÉCOLIERS DE BASSY)

Les blagues

- Timéo grimpe au pommier pour voler des pommes. Les parents du petit garçon lui disent : « descends de l'arbre tout de suite ! » Timéo répond : « Non, je ne suis pas encore mûr ! »
- Comment appelle-t-on un chat qui tombe dans les pots de peinture un 25 décembre ?
Un chat peint de Noël !

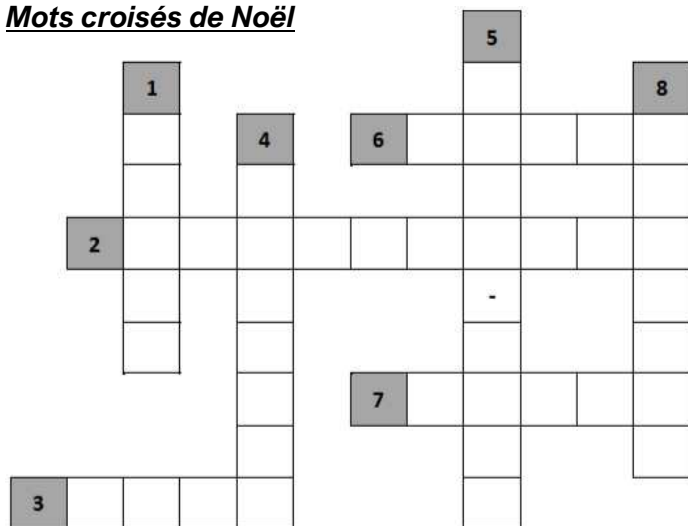
L'Escape Game d'Halloween

Nous avons fait un "Escape Game" d'Halloween. Une méchante sorcière avait jeté un sort sur le village d'un petit garçon. Tous les habitants étaient figés en statue. Pour les délivrer, nous avons dû trouver des indices pour trouver le coupable. Après, on a dû mettre un papier avec le nom de la sorcière dans un verre rempli d'eau pour conjurer le sort. On a trouvé tous les indices et on a gagné des bonbons à partager. C'est trop chouette ! En plus, ce jour-là, on était déguisé !

Après-midi jeux

À l'école de Bassy, nous avons fait un après-midi jeux de société. Des parents sont venus jouer avec nous. On a joué à Playa : il fallait réussir à enlever les déchets de la plage avant que la mer monte et les emporte. Nous avons joué au Labyrinthe et au Kluster. Le jeu le plus long était Nom d'un renard : il fallait mémoriser les indices pour retrouver le coupable avant que le renard prenne la fuite. C'était une super idée : ça nous a appris à être malins !

Mots croisés de Noël



Définitions :

1. Elle est glacée et sucrée
2. On l'accroche à la cheminée
3. Il pique. Il a des baies rouges.
4. Ils sont au pied du sapin
5. Il passe par la cheminée
6. Il tire le traîneau
7. On l'accroche au sapin
8. Le paysage est tout blanc

Le cross

Le vendredi 14 octobre, nous sommes allés à la ViaRhôna de Seyssel pour participer au Cross. Il y avait de nombreuses écoles présentes. Avant de commencer la course, nous avons fait un échauffement pour éviter de se blesser. Les classes spectatrices applaudissaient et encourageaient celles qui couraient. Cela nous donnait de la force, du courage et une sensation de légèreté. Il fallait parcourir différentes distances selon nos couleurs lors des entrainements (or, argent, bronze) et faire demi-tour quand on rencontrait l'adulte qui tenait le panneau de couleur.

Nous étions bien fatigués et malgré quelques chutes, nous avons tous fini la course sains et saufs avec un délicieux goûter pour redonner de l'énergie.

Le marché de Noël

Le vendredi 9 décembre, à la salle des fêtes de Challonges, a eu lieu un marché de Noël organisé par le SOU des écoles. Les tables étaient remplies d'objets fabriqués par les petits lutins des écoles de Bassy, Challonges et Usinens. Ils ont été vendus afin de récolter de l'argent pour financer des sorties scolaires.

On a également pu déguster de succulents gâteaux et pour se désaltérer, un chocolat chaud ou un vin chaud vous attendaient. Il y en avait pour tous les goûts !

Merci d'être venus nombreux et « Joyeux Noël !!! »

RENCONTRE AVEC FRANÇOISE FULLIQUET, MARIE-CLAIRE PETROD ET PIERRE BOSONIN, AGENTS COMMUNAUX

Connaissons-nous vraiment bien le rôle de nos agents communaux, dont les missions sont indispensables à notre quotidien ? Pour mieux mesurer leur implication au service des habitants de la commune, nous les avons rencontrés et avons échangé avec eux sur les différentes facettes de leur métier. L'occasion également de parler de leurs motivations, de la vision qu'ils ont de leur métier et, en filigrane, de la relation qu'ils ont réussi à tisser avec les basseyrannes et les basseyrans.

Françoise FULLIQUET - Secrétaire de mairie

Dynamique, conviviale et toujours à l'écoute, Françoise est arrivée à la Mairie en 1990, après 6 ans passés dans le privé et une première expérience à la Mairie de Frangy. Elle a été recrutée pour occuper à temps partiel le poste de secrétaire, suite au départ de Catherine DEBEAUVAIS qui avait elle-même succédé à Gisèle JANOS, et complète son temps de travail comme secrétaire au Syndicat mixte des eaux de Bellefontaine Semine. C'est donc presque en même temps qu'un autre "petit nouveau" dans ses fonctions, l'ancien maire Patrick BLONDET qui l'a précédée de quelques mois, qu'elle a débuté et qu'ils se sont ensemble familiarisés avec tous les rouages de la Municipalité !

En plus de 30 ans de service, Françoise a développé des compétences dans bien des domaines : accueil du public, préparation des réunions du conseil, suivi des délibérations, préparation du budget, tenue de l'état civil, réception des demandes d'autorisation d'urbanisme, mise à jour des listes électorales, organisation des scrutins et suivi de la comptabilité À la lecture de cette liste loin d'être exhaustive, nous comprenons aisément qu'elle se décrit comme un « couteau suisse » !

C'est d'ailleurs cette polyvalence qui constitue pour Françoise un des intérêts de son métier : *« J'apprécie beaucoup la grande diversité de mon travail et son évolution. Encore aujourd'hui j'apprends. Lorsque j'ai commencé, j'écrivais les listes électorales à la main ! Aujourd'hui les choses ont beaucoup changé avec l'informatique et la dématérialisation. Mon cadre de travail aussi a évolué, suite au déménagement de la Mairie en 2006 dans ses locaux actuels, plus fonctionnels ».*

Mais la possibilité pour les citoyens d'effectuer de nombreuses démarches en ligne l'amène à rencontrer de moins en moins de public, ce qu'elle regrette un peu : *« J'aime le contact avec les gens, et les échanges avec les secrétaires des communes alentours, notamment Sylviane à Usinens avec qui nous nous entraïdons régulièrement. Je communique aussi beaucoup avec les élus qui me soutiennent au quotidien dans mon travail, et avec qui nous avons établi des rapports de confiance mutuelle, ce qui est très important pour moi. La confiance ça se mérite, et ça s'entretient ! Sans oublier mes collègues de Bassy, avec qui nous partageons de bons moments conviviaux ! »*

Marie-Claire PETROD - Agent d'entretien pour la mairie et gestionnaire de la salle des fêtes / cantinière au sein du SIVU scolaire

Pétillante, toujours souriante et très impliquée dans la vie associative locale, Marie-Claire a rejoint la Mairie en 1989, après quelques années passées dans la vente puis le service à la personne. Son arrivée a coïncidé avec le départ en retraite de l'employée communale Georgette JACQUEMIER et la création d'un poste par le SIVU scolaire.

C'est d'ailleurs aux écoliers que Marie-Claire dédie une grande partie de son temps de travail. Elle s'occupe avec beaucoup de gentillesse, de patience, et juste ce qu'il faut de fermeté de la surveillance dans les transports scolaires, du fonctionnement de la cantine (*elle apprécie beaucoup le nouveau restaurant scolaire, en service depuis le printemps 2021*) avec Alena BUCHCAROVA sa collègue du SIVU, et de la garderie périscolaire. Une fois les élèves partis, elle gère le nettoyage de l'école puis complète ses journées par l'entretien des locaux de la mairie et de la salle des fêtes dont elle assure aussi la gestion (réservation, états des lieux). Sans oublier la distribution et l'affichage du courrier municipal, l'organisation matérielle des diverses manifestations et quelques autres tâches occasionnelles comme le recensement. Ces journées à la fois variées et fort bien

remplies la mettent en contact avec beaucoup de monde : « *ce qui me plaît dans mon métier, c'est son côté relationnel, à l'échelle des 3 villages de Bassy, Chalonges et Usinens. J'ai côtoyé plusieurs générations d'élèves, les enfants d'hier étant devenus les parents d'aujourd'hui. D'ailleurs, les écoliers me demandent parfois si leurs parents étaient sages à l'époque !* ».

Les liens forts qu'elle a su nouer au fil du temps avec les élèves, leurs parents, ses collègues du SIVU et les nombreux professeurs de écoles qui se sont succédés expliquent que Marie-Claire ne soit pas blasée : « *je veux continuer à exercer mon métier avec enthousiasme* ». Certes le contexte a changé depuis ses débuts, et sa profession n'est pas toujours considérée à sa juste valeur : « *le respect se perd un peu, et les rapports avec certains parents peuvent parfois prendre une tournure un peu conflictuelle* ». Mais là encore, elle sait faire preuve d'adaptabilité, comme elle a toujours su le faire, dans toutes les situations !



Pierre, Françoise et Marie-Claire

Pierre BOSONIN - Agent technique polyvalent

« *Je suis rentré à la commune en 2015 pour laisser derrière moi toutes les casseroles accumulées pendant 20 ans, même si je ne fais pas de politique ! (allusion au précédent poste occupé chez TE-FAL à Rumilly)* ». Discret mais aussi malicieux comme le prouve son entrée en matière, Pierre a su montrer sa serviabilité et sa compétence depuis son arrivée en remplacement de l'ancien agent technique Bernard VIONNET, parti en retraite.

Pierre BOSONIN - Agent technique polyvalent

Son champ d'intervention est très large : à l'entretien des espaces verts, du cimetière et de la voirie s'ajoutent le suivi de la consommation de l'eau ou la réalisation de travaux de peinture et de plomberie. Très autonome, Pierre gère son travail en fonction des priorités définies par les élus, tout en restant vigilant sur ce qui se passe sur la commune, et prêt à intervenir pour gérer les aléas du quotidien. « *Cette polyvalence me plaît beaucoup : cela me change de mon précédent emploi en usine. Et je continue d'apprendre au contact des artisans qui interviennent sur les chantiers de la Commune* ». Parfois il s'organise aussi avec Philippe, l'agent communal d'Usinens, pour intervenir en binôme sur certains chantiers ou se suppléer pendant la période estivale.

Pierre a beaucoup contribué à faire évoluer son poste au fil des années. « *Quand je suis arrivé, j'étais conscient qu'il y avait des choses à faire pour répondre aux attentes des habitants. Si j'ai pu relever ce défi, c'est grâce à mon passage de temps partiel à temps plein en 2018, et à l'investissement de la Commune dans du matériel adapté (dont un tracteur) alors qu'elle ne possédait, à mon arrivée, qu'une débroussailleuse, une tondeuse et une tronçonneuse. Et bientôt se profile le nouveau local technique, dont j'espère participer activement à l'aménagement intérieur*».

Outre les conditions matérielles, les principes qui guident ses interventions ont aussi évolué. La préservation de l'environnement, avec la démarche « Objectif zéro phyto » impulsée par Catherine DEBEAUVAIS alors première adjointe, la meilleure gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique, avec la priorité donnée aux plantes résistantes au sec dans les aménagements paysagers réalisés avec Gérard LAPERRIÈRE, en sont des exemples. L'organisation de journées participatives (plantation, nettoyage) permet aussi aux habitants de mieux s'approprier ces enjeux. Et de mieux comprendre le rôle primordial joué par Pierre dans l'embellissement de leur cadre de vie !

Outre les conditions matérielles, les principes qui guident ses interventions ont aussi évolué. La préservation de l'environnement, avec la démarche « Objectif zéro phyto » impulsée par Catherine DEBEAUVAIS alors première adjointe, la meilleure gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique, avec la priorité donnée aux plantes résistantes au sec dans les aménagements paysagers réalisés avec Gérard LAPERRIÈRE, en sont des exemples. L'organisation de journées participatives (plantation, nettoyage) permet aussi aux habitants de mieux s'approprier ces enjeux. Et de mieux comprendre le rôle primordial joué par Pierre dans l'embellissement de leur cadre de vie !

Nous remercions très chaleureusement Françoise, Marie-Claire et Pierre pour le temps consacré à ces entretiens, et surtout pour leur investissement au service de tous les habitants de notre commune. En cette fin d'année, nous leur souhaitons également de passer de très belles fêtes, et une très belle année 2023, tant sur un plan professionnel que personnel.

ÉTAT CIVIL

- ◇ **Naissance** : Nina PACICCA VARDON, née le 13/10/2022, fille d'Anthony PACICCA et Meigan VARDON (Quartier des Perrules).
- ◇ **Décès** : Mme Sandrine LINDER épouse TISSERI, domiciliée dans le quartier des Perrules, est décédée le 13/11/2022 à l'âge de 55 ans.

CONSULTATIONS MÉDICALES

À compter de février 2023, le Dr Élodie OBRIST remplacera le Dr RABATEL. Les patients sans médecin traitant peuvent prendre rendez-vous en ligne pour une consultation de médecine générale adulte ou enfant qui leur permettra d'ouvrir un dossier au cabinet. Plus d'informations sur le site internet de la commune de Bassy.

Par ailleurs, une borne de téléconsultation a été installée au Centre de l'Œil à Chêne-en-Semine. Ce nouveau dispositif, proposé par la société Medadom, permet de consulter à distance un médecin généraliste sans rendez-vous. Le patient arrive au centre où il est accueilli par une secrétaire médicale, introduit sa carte vitale dans la borne bénéficiant d'un espace dédié puis, dans un délai de 10 à 15 minutes, consulte un médecin.



ÉCOWATT, LE SITE À CONSULTER CET HIVER

ÉcoWatt est un dispositif qui permet aux particuliers, entreprises et collectivités de connaître en temps réel le niveau d'électricité disponible pour les alimenter. Un système d'alerte, en s'inscrivant sur le site <https://www.monecowatt.fr> ou en téléchargeant l'application « EcoWatt » pour smartphone, permet de connaître les périodes où nous sommes appelés à réduire ou décaler notre consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

De manière générale, en hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation augmente fortement : entre 8h et 13h et entre 18h et 20h. C'est donc durant ces périodes qu'il est important de la réduire, en baissant chauffage ou éclairage par exemple lorsque cela est possible, ou de la décaler, notamment lorsque les signaux sont orange ou rouge.

Signal **vert** : Consommation normale

Signal **orange** : Système électrique tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus

Signal **rouge** : Système électrique très tendu. Coupures inévitables si la consommation ne baisse pas.

Grâce à ces gestes simples, nous pouvons réduire et/ou contrôler notre consommation d'électricité : à court terme pour éviter des coupures cet hiver, et à long terme pour le bien de la planète. Votre portefeuille vous dira également merci !



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication